

Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre

Mardi 23 septembre 2014 – Collège Edmond Michelet

- Réunion animée par **Mahor CHICHE**, délégué du Maire pour le quartier Pont de Flandre
- Une soixantaine de participants étaient présents
- Ordre du jour :
 - Introduction de François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement
 - Démocratie locale : Présentation du Budget Participatif Parisien (#NotreBudget), du renouvellement des missions et du groupe d'animation de votre Conseil de quartier
 - Point d'étape sur la réhabilitation de la résidence Michelet : travaux réalisés ou à venir sur l'espace public
 - Changements d'adresses

Introduction de François DAGNAUD

Monsieur Sangare, nouveau principal du collège Edmond Michelet, introduit la soirée en souhaitant la bienvenue au Maire et aux participants, au sein de son établissement.

François Dagnaud remercie Monsieur Sangare (nouveau principal du collège Michelet), qui nous accueille pour cette nouvelle réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre. Le collège est un lieu de convergence importante et son principal porte et incarne les valeurs de la République.

Le 19^e arrondissement est engagé depuis 1996 dans la mise en place des Conseils de quartier. Depuis que cette instance est devenue obligatoire, notre expérience nous a toujours permis d'avoir un temps d'avance, de renouveler et d'améliorer la formule. La nouvelle charte adoptée en juin 2014 apporte aujourd'hui des modifications importantes.

Davantage d'autonomie sera donnée, afin que chacun puisse avancer à son propre rythme, avec sa propre culture, et en fonction des acteurs et des enjeux du quartier. Le collège habitant représentait jusqu'alors un tiers du groupe d'animation. Avec 11 membres sur 21, il représentera dorénavant plus de la moitié. Un tirage au sort des habitants candidats se déroulera lors de la prochaine réunion publique, dans le respect de la parité. Au collège politique se substitue le collège des « forces vives ». Ce dernier sera composé de 10 acteurs de la vie locale, issus de différents domaines : social, associatif, numérique, institutionnels, commerçants etc. C'est le collège habitant qui les désignera, après appel à candidatures.

Le panel des actions des Conseils de quartier sera élargi, avec trois principales nouveautés :

- L'accueil des nouveaux habitants. Ce genre d'initiative qui est courante en province fait défaut à Paris. C'est un levier de renforcement du lien social et les groupes d'animation, grâce à leur connaissance des richesses et du quotidien de leur quartier, pourront désormais prendre cela en charge selon leur propre formule (événement convivial, marche exploratoire, etc.)
- Les rendez-vous de proximité citoyen. Destinés à améliorer la connaissance et la résolution des problèmes, et à renforcer la cohésion sociale, ces rencontres, sous forme de pieds d'immeuble par exemple, s'appuient sur l'expertise et le quotidien des habitants.
- L'accompagnement et le soutien de projets d'habitants dans le cadre du Budget Participatif Parisien (BPP). La Maire de Paris Anne Hidalgo propose le premier Budget Participatif Parisien, faisant de Paris une ville d'avant-garde. De 2014 à 2020, 5% du budget d'investissement, soit 426 millions d'euros, seront dédiés aux projets des Parisiens. Dans un premier temps les habitants ont été invités à choisir 5 projets parmi les quinze proposés par la ville. Dès 2015, le budget participatif se déclinera dans les arrondissements, à l'échelle des quartiers. Tous les habitants, sans distinction d'âge ni de nationalité, pourront proposer leur projet et le soumettre à la délibération collective. Les plus jeunes sont inclus dans cette démarche, leur permettant de participer à la construction de leur ville de demain.

La création du nouveau quartier Rosa Parks-Macdonald est un nouvel enjeu des Conseils de quartier du 19^e arrondissement.

Sur ce secteur, le projet Paris Nord-Est a fait naître de nouvelles activités économiques, des services publics, des logements et sera doté dès 2015, d'un équipement sportif et du RER grâce à la mise en service de la gare Rosa Parks. Ce projet est une chance exceptionnelle, il permettra de relier les habitants qui pouvaient avoir le sentiment d'être à l'écart, à un nœud ferroviaire central dans la métropole. Ce Conseil de quartier créé pour accompagner la montée en puissance de ce nouveau quartier doit permettre à ses résidents de s'impliquer, et de construire une vie de quartier qui leur ressemble.

Présentation du Budget Participatif Parisien (#NotreBudget), du renouvellement des missions et du groupe d'animation de votre Conseil de quartier

Par Mahor Chiche, nouveau délégué du Conseil de quartier Pont de Flandre, Adjoint au Maire du 19^e en charge de la démocratie locale, de la Mémoire et des relations avec le monde combattant et Adj. Ahoudian, Adjoint au Maire du 19^e chargé de la politique de la ville et des relations avec les centres sociaux et les FJT.

Cette nouvelle mandature doit être l'occasion pour nous de franchir une étape de plus dans la mise en œuvre de la démocratie locale. Le second enjeu est la création du Conseil de quartier Rosa Parks-MacDonald pour répondre au besoin de désenclaver et de franchir les frontières entre ce quartier et le reste de l'arrondissement.

La campagne de renouvellement des Conseils de quartier comporte plusieurs étapes : lors de la prochaine réunion aura lieu le tirage au sort du collège habitant. Ce nouveau collège devra ensuite désigner les « forces vives » de son quartier.

Les nouvelles missions des Conseils de quartier doivent permettre de mieux faire connaître leur rôle, d'être davantage identifiés par les habitants, et qu'au-delà des débats, ce soit une instance qui permette le montage de projets.

La première étape du Budget Participatif Parisien a eu lieu du 24 septembre au 1^{er} octobre. Le vote était possible sur internet, à la Mairie du 19^e et dans 11 équipements publics de l'arrondissement. Un panorama varié de 15 projets était proposé : culture, sport, aménagement de parcs etc. Paris est la première capitale qui donne 5% de son budget d'investissement à ses habitants. Il s'agit bien d'un budget d'investissement et non d'animation.

Questions :

- **A quelle fréquence ont lieu les Conseils de quartiers ?**

Nous souhaitons augmenter la fréquence qui est en moyenne d'une réunion par trimestre. D'autres formes de rencontre et de débats doivent aussi voir le jour. Il est important de pouvoir diversifier les lieux de réunions et d'investir des lieux plus ouverts que les établissements scolaires, comme les jardins en période estivale, des cafés ou des lieux culturels. Nous souhaitons donner davantage de moyens et de pouvoirs et favoriser le débat en gardant à l'esprit le souci du mieux vivre ensemble.

- **La cartographie des Conseils de quartier n'est pas très lisible, notamment sur Rosa Parks-Macdonald. Nos deux quartiers sont dans un périmètre politique de la Ville, quelle articulation auront les Conseils de quartiers avec les prochains conseils citoyens ?**

Les conseils citoyens et les conseils de quartiers seront sans doute fusionnés pour ne pas multiplier les instances de concertation. L'articulation entre la Gestion Urbaine de proximité et le groupe d'animation du Conseil de quartier existe déjà, et ce lien sera renforcé. Le décret d'application de la réforme de la politique de la ville n'est pas encore publié. Les modalités d'application seront mises en œuvre dans les semaines à venir. Le 19^e arrondissement devrait bien s'en sortir, aucun quartier ne devrait sortir du dispositif de la Politique de la Ville.

- **Pourquoi la cité des sciences n'est rattachée à aucun quartier ?**

Comme pour le parc des Buttes Chaumont, nous avons intentionnellement exclu des délimitations ces grands espaces partagés entre différents quartiers. Ils pourront néanmoins faire l'objet de rencontres entre groupes d'animation concernés.

- **C'est ma première participation à un Conseil de quartier. Je pense qu'il faudrait davantage être sur le terrain, car comme moi, peu de parents peuvent se rendre disponible les soirs de semaine.**

Nous avons bien conscience de ces difficultés et c'est justement pour ces raisons que nous élargissons les missions des Conseils de quartier. Nous souhaitons que les

groupes d'animations soient les acteurs d'initiatives et rendez-vous de proximité citoyen et nous veillons aussi à renforcer notre présence sur les réseaux sociaux.

- **Il serait bien que les comptes rendus de réunion soient accessibles et mieux diffusés.**

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la Mairie dans les onglets de chaque Conseil de quartier. Afin d'égayer le contenu, nous travaillons sur ces aspects de communication et sur une diffusion plus large grâce aux outils numériques comme Facebook et Twitter. Nous enverrons le compte-rendu aux personnes inscrites au fichier des Conseils de quartiers.

Retrouvez l'actualité des Conseils de quartier sur Facebook « conseils de quartier du 19^e » ou Twitter (@monquartier19)

Point d'étape sur la réhabilitation de la résidence Michelet

Par Nicolas Billotte (chef de projet Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement), Arthur Pasquet (Equipe de Développement Local du 19^{ème} arrondissement), Eric Salahud (responsable réseau Paris Habitat)

La politique de la Ville désigne les politiques publiques qui visent à revaloriser un quartier en difficulté, et à réduire les inégalités. Cela se traduit par l'octroi de subventions destinées à améliorer le bâti, et les conditions de vie des habitants. Notre équipe se trouve rue Gaston Tessier et les habitants peuvent nous contacter pour échanger à propos de leur cadre de vie. La politique de la Ville fait l'objet d'une réforme qui rebat les cartes et dont on attend prochainement le décret d'application. Jusqu'ici le 19^e comptait trois secteurs « politique de la ville » : Flandre/ Paris Nord-Est/ Danube.

Le Grand Projet de Renouveau Urbain de la Résidence Edmond Michelet a débuté en 2006, avec une accélération des opérations en 2008. Cette opération représente un coût de 142 millions d'euros. La ville de Paris (55%), Paris Habitat (36%), la région Ile de France et l'Etat ont financé ce projet. Il reste encore quelques travaux, comme ceux de la CPCU, en cours rue Colette Magny. Le quartier Michelet est composé de 16 tours et une barre datant des années soixante, avec 4500 habitants. Ce projet de rénovation urbaine a permis de redessiner les espaces publics qu'il fallait délimiter, et de remettre des équipements publics et des services de proximité au cœur du quartier (crèche, halte garderie, Terrain d'Education Physique, régie de quartier, centre social). L'objectif est de favoriser le passage et de créer de la vitalité. Demain, c'est avec l'aménagement de Paris Nord-Est dans le quartier Rosa Parks que cette logique se poursuivra, avec notamment une liaison prévue entre les deux quartiers.

Les principales réalisations :

- Voirie : requalification de la rue de Crimée avec l'installation d'un marché, création des voies Colette Magny, Henri Verneuil et Bernard Têtu.
- Réhabilitation des logements : rénovation thermique grâce à l'étanchéité supplémentaire.

- Réhabilitation des équipements publics : Le Centre d'Adaptation Psycho Pédagogique et la Protection Maternelle et Infantile, le Centre d'animation, le groupe scolaire du 84 rue de Curial, les services techniques municipaux, les gymnases et les terrains d'éducation physique, les jardins Curial et Cambrai gérés par la Régie de quartier.
- Les équipements associatifs : Le centre d'animation, la centre social, la Régie de quartier, la Fondation Jeunesse Feu vert.
- Requalification commerciale de la rue de Crimée toujours en cours

L'ensemble de cette opération a fait l'objet d'une concertation et d'une campagne d'information régulière (lettre annuelle, réunions publiques).

Au quotidien, l'équipe de développement local coordonne la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), pour faire face aux problèmes de cadre de vie. Cette démarche permet de faire remonter les informations aux services de la ville, pour une meilleure réactivité. Une cellule de veille réunit les différents acteurs du renouvellement urbain, trois à six fois par an.

L'arrondissement, les services de la ville de Paris, Paris Habitat et les associations du quartier travaillent de concert pour trouver des solutions collectives aux problèmes qui leur sont remontés. En plus de ces réunions, des groupes thématiques ont été créés sur des questions particulières, comme la signalétique, le stationnement, la circulation. Les habitants sont intégrés à cette démarche de la Gestion Urbaine de Proximité.

Les principaux chantiers à venir concerneront les finitions dans les logements, l'aménagement des voies internes, la procédure de changement d'adresse et l'implantation de la gare Rosa Parks.

Questions :

- **Les portes installées lors de la réhabilitation ne sont pas sécurisées : nous avons connu de nombreux cambriolages, et beaucoup de locataires avaient même peur de sortir de chez eux. Lorsque nous avons demandé au bailleur un devis pour changer les serrures en plastique celui-ci a répondu que c'était à la charge des locataires, ce qui est compliqué financièrement pour beaucoup de familles. Il faudrait également plus de sensibilisation auprès des jeunes, notamment sur les dangers du scooter dans les cheminements, pour les autres et pour eux même. La présence policière devrait également être renforcée rue d'Aubervilliers.**

Sur la question de la sensibilisation, il ya bien un travail de prévention fait par les éducateurs de l'association Jeunesse Feu Vert qui sont d'ailleurs présents ce soir, je vous invite à les rencontrer. Les parents sont également responsables de ce travail de prévention. Sur les questions de sécurité, nous pourrions inviter lors d'un prochain Conseil le Commissaire central du 19^e arrondissement, qui est disponible pour informer les habitants sur l'activité policière. Il y a déjà eu un gros travail de répression de la part du commissariat, avec le soutien de Paris Habitat pour retirer les deux-roues des parties communes. L'effectif motocycliste a été renforcé, nous sommes conscients que ce n'est pas suffisant.

Paris Habitat informe que les nouvelles portes répondent aux nouvelles normes et qu'ils ont bien été interpellés sur cette question. Néanmoins, si un cambrioleur souhaite s'introduire, le type de serrure ne l'arrêtera pas.

- **Il semble qu'il y ait eu de nombreux cambriolage chez des habitants et des associations et que ces personnes ne déposent pas plainte, est-ce spécifique au quartier Michelet ?**

Paris Habitat a été interpellé sur cette question sur l'ensemble de Paris en 2013 et en particulier sur le 19^e arrondissement. Néanmoins le quartier Michelet n'a pas été davantage touché que les autres

Procédure de changement d'adresses

Par Roger JOAO, responsable du centre de distribution de La Poste dans le 19^{ème} arrondissement

Le centre postal du 19^{ème} arrondissement distribue quotidiennement 200 000 plis, grâce à une centaine de facteurs. La fin des travaux de la résidence Michelet marque pour nous le début d'un processus de reprise de courrier. En partenariat avec Paris Habitat, nous avons réalisé depuis trois ans un travail de communication auprès des résidents : kiosques en bas d'immeuble, porte à porte, livrets d'informations. Avant, nous avions 4/5 immeuble pour une adresse. Depuis que chaque bâtiment dispose d'une adresse, la proportion de courriers retournés a considérablement réduit.

Questions :

- **Depuis le changement d'adresse, des organismes ne reconnaissent pas mon adresse car elle n'existe pas dans leur fichier, nous ne pouvons plus recevoir leur correspondance.**

Il s'agit d'un problème informatique des prestataires qui n'ont pas mis à jour leur logiciel. C'est la ville qui nous indique les nouvelles adresses disponibles, et qui prend un arrêté municipal pour les créer. Cet arrêté est opposable à tous, sans distinction. La CNIL veille à ce que nous ne diffusions pas les données nominatives, mais nous pouvons envoyer des données patrimoniales à EDF par exemple, afin qu'ils corrigent leurs informations.

- **Plusieurs participants relatent des difficultés d'adressage de leur courrier.**

Il ne faut pas hésiter à les relayer à la Poste afin que nous puissions apporter des modifications dans notre logiciel, lorsqu'il s'agit d'une erreur courante dans la dénomination de la rue par exemple.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

